

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B : 177 509

AVIS DE CONVOCATION

Luxembourg, le 24 septembre 2021

Les actionnaires de NATIXIS AM Funds, (ci-après la « **SICAV** ») sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAV (l'« **assemblée générale annuelle** »), qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le :

22 octobre 2021, à 10 h 00 HNEC

pour examiner et voter les points suivants à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil d'administration** ») et de KPMG Luxembourg (le « **Réviseur d'entreprises agréé** ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.
2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.
3. Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.
4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « **Administrateurs** ») et au Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.
5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.
6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.
7. Honoraires de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.
8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Les actionnaires sont priés de noter qu'aucun quorum n'est requis pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale annuelle et que les résolutions seront approuvées à la majorité simple des suffrages valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale annuelle.

En ce qui concerne l'épidémie de coronavirus (COVID-19) et par respect des mesures sanitaires visant à la contenir, nous ne serons pas en mesure de vous recevoir pour assister à l'assemblée générale.

En raison de la pandémie de Covid-19, il est possible que la procuration que vous enverrez par courrier postal parvienne tardivement à l'équipe de CACEIS BLB Domicile. Afin d'assurer le traitement des votes pour l'assemblée générale annuelle, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer dans un premier temps la procuration requise en version numérisée, puis de l'envoyer par voie postale dans les plus brefs délais. L'envoi préalable de votre procuration numérisée permettra à l'équipe de CACEIS BLB Domicile de la traiter dès sa réception. Les procurations reçues uniquement par e-mail seront prises en compte pour l'assemblée générale annuelle.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir envoyer les procurations **avant le 21 octobre 2021** en version numérisée à l'adresse e-mail suivante : lb-domicile@caceis.com, et par courrier postal à Domicile Department, CACEIS Bank, Luxembourg Branch (« **CACEIS BLB** »), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Toutefois, si nous recevons votre bulletin de vote dans les délais indiqués pour l'envoi par e-mail (21 octobre 2021), le vote sera pris en compte.

Le formulaire de procuration est également disponible sur demande au siège social de la Société et auprès de CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, 75013 Paris, France.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 26 (3) de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, dans sa version modifiée, le rapport des administrateurs, le rapport du réviseur d'entreprises et le rapport annuel de la SICAV (y compris les comptes audités) (le « **Rapport annuel audité** ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021 seront disponibles au siège social de la SICAV huit jours avant l'assemblée générale annuelle.

Ces documents sont également disponibles auprès de CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, 75013 Paris, France.

Le prospectus mis à jour, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV, sur le site internet www.im.natixis.com ainsi qu'auprès de CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, 75013 Paris, France.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B : 177 509

BULLETINS DE VOTE

Pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires de NATIXIS AM Funds (l'« assemblée générale annuelle »), qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 22 octobre 2021 à 10 h 00 CET

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com **au plus tard le 20 octobre 2021, ET** par courrier postal à l'adresse suivante :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et de l'application des mesures de distanciation sociale dans les locaux de Caceis Bank, Luxembourg Branch, les actionnaires de la SICAV participeront à l'assemblée générale annuelle par procuration donnée au président de l'assemblée générale annuelle ou par vote à distance, formulé à l'écrit par voie électronique, comme décrit ci-dessous, conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, telle que modifiée, et à la Loi du 23 septembre 2020 portant des mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et dans les autres personnes morales, elle-même modifiée pour la dernière fois par la loi du 30 juin 2021.

Conformément à l'article 450-1 (2) de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée périodiquement) et aux statuts de NATIXIS AM Funds (la « **SICAV** »), chaque actionnaire peut voter par le biais d'un bulletin de vote renvoyé par courrier ou par facsimilé au siège social de la SICAV ou à l'adresse précisée sur l'avis de convocation ou sur le bulletin de vote.

Chaque actionnaire peut également agir à toute assemblée des actionnaires en nommant le président comme mandataire.

Ordre du jour et résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de KPMG Luxembourg (le « Réviseur d'entreprises agréé ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

- 2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.**

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes intermédiaires effectué les :

- 26 octobre 2020, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 21 janvier 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 21 avril 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 21 juillet 2021, aux actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

L'assemblée décide ensuite de ratifier le paiement des dividendes annuels le 24 juillet 2021 aux actionnaires des compartiments suivants :

- DNCA EURO VALUE EQUITY (anciennement OSTRUM EURO VALUE EQUITY)
- SEEYOND EUROPE MINVOL
- SEEYOND GLOBAL MINVOL
- OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME (action D6 – LU1561915312)

De plus, l'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes mensuels effectué au profit des actionnaires du compartiment OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME (I/D H-EUR) les :

- 24 septembre 2020
- 26 octobre 2020
- 26 novembre 2020
- 28 décembre 2020
- 28 janvier 2021
- 26 février 2021
- 26 mars 2021

- 22 avril 2021
- 19 mai 2021
- 25 juin 2021
- 23 juillet 2021
- 26 août 2021

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV de KPMG Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

7. Frais d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Nom de l'actionnaire

Adresse de l'actionnaire

Date & signature

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B : 177 509

BULLETIN DE VOTE (ou à renvoyer par e-mail)

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com, et par courrier postal à l'adresse suivante : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson **au plus tard le 20 octobre 2021.**

Seuls les formulaires fournis par la SICAV et reçus par la SICAV au moins deux jours ouvrables avant l'assemblée et conformément aux conditions déterminées par la loi seront pris en compte. Les bulletins de vote ne faisant état ni d'un vote favorable ou défavorable, ni d'une abstention seront nuls.

Pour la résolution proposée ou acceptée par le conseil d'administration (le « Conseil d'administration »), vous pouvez :

- voter « pour » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
- voter « contre » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
- vous abstenir en cochant la case correspondante (sur la page suivante)

Par le biais de ce bulletin de vote, le (la) soussigné(e),

détenteur(trice) de :

- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Bonds Opportunities 12M, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Credit, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Short Term Credit, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Inflation, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Aggregate, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Global Aggregate, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Credit Opportunities, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Convertible Bonds¹, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Multi Asset Global Income, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Euro Value Equity², catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Natixis Conservative Risk Parity, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe Market Neutral, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe MinVol, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Global MinVol, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Volatility Strategy, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Global Emerging Bonds, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Emerging Equity Fund³, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Sport Equity, catégorie _____

Souhaite voter lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de NATIXIS AM Funds, qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **22 octobre 2021 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de KPMG Luxembourg (le « Réviseur d'entreprises agréé ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes intermédiaires effectué les :

- 26 octobre 2020, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT

¹ Anciennement Ostrum Global Convertible Bonds

² Anciennement Ostrum Euro Value Equity

³ Anciennement Ostrum Global Emerging Equity

- OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY
- 21 janvier 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
- OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY
- 21 avril 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
- OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY
- 21 juillet 2021, aux actionnaires des compartiments suivants :
- OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

L'assemblée décide ensuite de ratifier le paiement des dividendes annuels le 24 juillet 2021 aux actionnaires des compartiments suivants :

- DNCA EURO VALUE EQUITY (anciennement OSTRUM EURO VALUE EQUITY)
- SEEYOND EUROPE MINVOL
- SEEYOND GLOBAL MINVOL
- OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME (action D6 – LU1561915312)

De plus, l'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes mensuels effectué au profit des actionnaires du compartiment OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME (I/D H-EUR) les :

- 24 septembre 2020
- 26 octobre 2020
- 26 novembre 2020
- 28 décembre 2020
- 28 janvier 2021
- 26 février 2021
- 26 mars 2021
- 22 avril 2021
- 19 mai 2021
- 25 juin 2021
- 23 juillet 2021
- 26 août 2021

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV de KPMG Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

7. Frais d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Par la présente, le (la) soussigné(e) vote :

POUR	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

CONTRE	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

ABSTENTION	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

Date : _____ 2021

Signature :

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 177 509

FORMULAIRE DE PROCURATION

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com, **ET** par voie postale à l'adresse suivante :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson **au plus tard le 20 octobre 2021**.

Par le biais de ce formulaire de procuration, le (la) soussigné(e),

détenteur(trice) de :

- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Bonds Opportunities 12M, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Credit, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Short Term Credit, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Inflation, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Aggregate, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Global Aggregate, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Credit Opportunities, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Convertible Bonds¹, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Multi Asset Global Income, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Euro Value Equity², catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Natixis Conservative Risk Parity, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe Market Neutral, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe MinVol, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Global MinVol, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Volatility Strategy, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Global Emerging Bonds, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Emerging Equity Fund³, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Sport Equity, catégorie _____

désigne par la présente le Président de l'assemblée ou :

comme mandataire pour voter en son/leur nom tous les points de l'ordre du jour lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **22 octobre 2021 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

¹ Anciennement Ostrum Global Convertible Bonds

² Anciennement Ostrum Euro Value Equity

³ Anciennement Ostrum Global Emerging Equity

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. **Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de KPMG Luxembourg (le « Réviseur d'entreprises agréé ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

2. **Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.**

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. **Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.**

L'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes intermédiaires effectué les :

- 26 octobre 2020, au profit des actionnaires des compartiments suivants :

- OSTRUM EURO CREDIT
- OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
- OSTRUM EURO AGGREGATE
- NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 21 janvier 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :

- OSTRUM EURO CREDIT
- OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
- OSTRUM EURO AGGREGATE
- NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 21 avril 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :

- OSTRUM EURO CREDIT
- OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
- OSTRUM EURO INFLATION
- OSTRUM EURO AGGREGATE
- NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 21 juillet 2021, aux actionnaires des compartiments suivants :

- OSTRUM EURO CREDIT
- OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
- OSTRUM EURO INFLATION
- OSTRUM EURO AGGREGATE
- NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

L'assemblée décide ensuite de ratifier le paiement des dividendes annuels le 24 juillet 2021 aux actionnaires des compartiments suivants :

- DNCA EURO VALUE EQUITY (anciennement OSTRUM EURO VALUE EQUITY)
- SEEYOND EUROPE MINVOL
- SEEYOND GLOBAL MINVOL
- OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME (action D6 – LU1561915312)

De plus, l'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes mensuels effectué au profit des actionnaires du compartiment OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME (I/D H-EUR) les :

- 24 septembre 2020
- 26 octobre 2020
- 26 novembre 2020
- 28 décembre 2020
- 28 janvier 2021
- 26 février 2021
- 26 mars 2021
- 22 avril 2021
- 19 mai 2021
- 25 juin 2021
- 23 juillet 2021
- 26 août 2021

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV de KPMG Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2022.

7. Frais d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2021.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Le formulaire de procuration autorise le mandataire à participer à la session de l'assemblée générale annuelle et, le cas échéant, à la session suivante si la première session de ladite assemblée n'a pas pu délibérer ; à participer à toutes les délibérations et à voter sur tous les points de l'ordre du jour, à prendre toute mesure que l'avocat considère utile ou nécessaire dans l'intérêt de la SICAV et en particulier la rédaction et la signature du procès-verbal et de tout autre document, que l'avocat juge nécessaires pour l'exécution du présent formulaire de procuration.

Date : _____ 2021

Signature : _____